



Brantôme en Périgord, le 23 septembre 2022

Mesdames et Messieurs les délégué(e)s communautaires

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister à la réunion du conseil communautaire de la communauté de communes Dronne et Belle qui aura lieu le :

Jeudi 29 septembre 2022 à 18h

A la salle des fêtes de RUDEAU-LADOSSE

Votre présence est indispensable pour délibérer valablement.

Les documents sont à disposition et vous pouvez les consulter au secrétariat de la communauté de communes.

Je vous remercie de votre présence et je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

Jean-Paul COUZY



Ordre du jour :

Ordre du jour :

Approbation du PV de la réunion du conseil du 28 juillet 2022

Approbation du PV de la réunion du 30 août 2022

Lecture des décisions

I-ADMINISTRATION GENERALE :

Divers :

1°) Bail locatif pour l'association le tricycle enchanté.

2°) Accord de principe pour la vente du terrain sis « Grande terre » à Brantôme en Périgord.

3°) Lieu du prochain conseil communautaire.

Finances :

1°) Vote des attributions de compensation définitives.

2°) Modification du taux de la taxe d'aménagement

3°) Syndicat SMO DFCI (principe du fonds de concours)

4°) Subvention complémentaire pour le CIAS

II-ENFANCE/JEUNESSE :

1°) Vote du tarif du séjour ski 2023 pour les ALSH.

III-VOIRIE :

1°) PAVE (Plan de mise en accessibilité de la Voirie et des Espaces publics) : création d'un comité de pilotage et d'échanges « accessibilité ».

IV-TOURISME :

1°) Vote des tarifs d'adhésion 2023 pour l'office de tourisme et entrée du site touristique à Brantôme en Périgord.

V-QUESTIONS DIVERSES